



## Casse rétroviseurs en état d'ivresse

Par **Mathieu Jollet**, le **25/12/2017** à **10:28**

Bonjour,

Je rentrais chez moi, sous alcool avec un ami, vers 3 h 40 quand celui-ci à cassé le rétro d'une voiture sans aucune raison. J'étais avec lui mais je n'ai absolument pas touché à la voiture, j'étais d'ailleurs contre à ce qu'il le fasse. Un type est sorti et a crié. Mon ami m'a dit de courir. Pris pas la peur et le fait que jamais il ne m'était arrivé quelque chose d'aussi choquant, c'est ce que j'ai fait. J'aimerais savoir ce que je risque pour ça ?

De plus, je signale que je suis absolument contre le comportement de cette personne, je ne la pensais pas comme ça, et que tout cela me fait très peur. Je ne sais pas ce que je dois faire maintenant.

Merci.

Par **Tisuisse**, le **26/12/2017** à **07:37**

Bonjour,

Allez donc faire une déposition directement au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie pour raconter les faits tels qu'ils se sont passés.